

**ACOSS**

## **SUIVI DES FUSIONS**

**INC du 15/01/2009**

## 1/ Contexte :

La Départementalisation est une des orientations majeures de la Convention d'Objectif et de gestion 2006/2009 de la branche Recouvrement en matière de gestion et d'organisation du réseau. Aussi l'ACOSS a-t-elle souhaité doter l'ensemble des acteurs impliqués dans une démarche de fusion, locaux comme nationaux, d'un outil de pilotage et de suivi simple qu'est le Tableau de Bord de suivi des fusions.

## 2/ Les grandes caractéristiques du TdB de suivi des fusions

Le tableau de suivi est orienté sur les 5 grands Axes du guide de la départementalisation (Gouvernance, Organisation / RH, Communication Interne / Externe, Relations sociales et SI). Ce découpage fait en effet aujourd'hui référence en la matière et structure de manière satisfaisante, et pour tous les acteurs impliqués, les démarches de fusion. Il permet à l'utilisateur (système déclaratif), au regard de grands items (déclinaison des 5 axes présentés supra), d'établir un suivi de son processus interne de fusion.

### Les caractéristiques principales sont les suivantes :

- Système de classification des actions selon qu'elles sont effectuées / non effectuées ou effectuées hors délais.
- Simplicité de remplissage : Une seule colonne de saisie pour un positionnement automatique des idéogrammes de suivi.
- Mise en place d'un système d'alerte échelonnées et semi-automatiques, pré et post-fusion, dont la légende est décrite ci-après.



Effectué dans les délais recommandés par le guide départementalisation – Fond vert



Effectué hors délais – Fond Rouge



Action non traitée



Action facultative non mise en place – Fond Jaune

- Enchaînement des tâches tel que présenté dans le cadre du calendrier de préconisations contenu dans le guide départementalisation.
- Simplicité de Lecture et d'analyse : présentation finale sous forme de consolidation ergonomique et mettant directement en avant les points d'attention.
- Compilation des vues locales consolidées dans un tableau de bord de suivi national, ce dernier étant réalisé mensuellement après retour de tous les organismes concernés.